Les Etats-Unis annoncent la limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre

Partage international n° 311 – Juillet 2014

Il a été dit que c'est la décision la plus importante prise par un président américain en faveur du changement climatique : l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis a annoncé de nouvelles normes visant à réduire de 30 % les émissions carbones des centrales électriques, d'ici 2030. Actuellement, elles sont responsables d'environ 40 % des émissions américaines de gaz à effet de serre (GES).

La norme fédérale contraint les Etats à diminuer de 30 % les émissions de GES émises par les centrales électriques à l'horizon 2030, en se basant sur les émissions de 2005. Il est attendu que les émissions carbones chutent de 25 % d'ici 2020. *« Nous limitons la quantité de produits toxiques comme le mercure, le soufre et l'arsenic que les centrales électriques dégagent dans l'air et dans l'eau,* a déclaré le président Obama. *Mais elles peuvent rejeter sans limite des gaz à effets de serre dans l'atmosphère. Ce n'est pas judicieux, ce n'est pas prudent et c'est illogique. »*

Pendant un an, l'Agence de protection de l'environnement va recueillir les avis du public sur la nouvelle norme, puis promulguera la directive finale qui prendra effet en juin 2015.

En toute logique, les opposants au nouveau règlement déposeront des recours administratifs afin d'essayer de bloquer sa mise en œuvre.

Etats-Unis
Sources : huffingtonpost.com, commondreams.org
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète